



N° formateur : 52490238349
N° SIRET : 77560992100070

4 Rue de l'Abbé Frémond
49100 ANGERS
Tél. : 02.41.36.85.45 - Fax : 02.41.36.85.88

FORMATION DEFICIENCE VISUELLE.
Institut Montclair 9, 10, 11 juillet 2019

VB 26/04/19

1. PREAMBULE

La proposition à suivre s'adresse à tout professionnel éducatif et des services généraux de l'Institut Montclair arrivant dans le secteur de la déficience visuelle et ayant besoin de connaissances minimales pour savoir "faire avec" une personne déficiente visuelle. La formation est ouverte également à d'autres services ou établissements. Privilégiant une alternance entre des repères théoriques et mises en situation pratiques (simulations sous lunettes Basse vision et bandeaux), la formation se veut dynamique et interactive. Elle permettra aux participants d'identifier précisément les conséquences invalidantes et les principaux besoins des personnes en situation de handicap visuel.

2. MOYENS PEDAGOGIQUES

- Effectif : 16 personnes maximum
- 1 chargé de formation, 1 psychologue, et 1 orthoptiste.
- Echanges interactifs, diaporamas et films en appui. Ateliers mises en situations.
- Remise de lexiques et livret spécifiques à l'issue de la formation.
- Test de positionnement. Bilan/évaluation de formation. Perspectives post-formation.
- Lieux, durées de formation : Institut Montclair ANGERS, 3 journées de 7 heures.

3. OBJECTIFS

- Se questionner à partir des représentations et aprioris liées au handicap visuel. Identifier les enjeux de ces représentations dans l'accompagnement de la personne.
- Connaître quelques repères relatifs à la notion de handicap (PPH) et le cadre législatif.
- Maîtriser les bases essentielles : aspects pathologiques, psychologiques et cognitifs spécifiques à la déficience visuelle congénitale, et acquise. Liens DS- troubles associés.
- Connaître les concepts de sensorialité, cécité, et Basse vision / vision fonctionnelle. Comprendre leurs conséquences fonctionnelles invalidantes dans la vie quotidienne.
- Etre capable d'identifier les besoins spécifiques de la personne suivant son âge, et les réponses personnalisées en matière éducative, rééducative, et de réadaptation.
- Connaître les solutions basiques de compensation et d'autonomie : stratégies de réadaptation, rééducation, sécurité, aides techniques, accessibilité environnementale.
- Coopérer efficacement avec la famille, les partenaires enseignants et autres sur le projet et besoins propres à la personne, en lien avec le PPA (Projet Personnalisé d'Accompagnement) : transdisciplinarité, évaluation des acquis, reformulation.